Commission technique intercantonale PLAISIR

RAPPORT ANNUEL 2019

Novembre 2020

info@ct-plaisir.ch www.ct-plaisir.ch

Table des matières

1.	INTR	ODUCTION4	4
2.	ACTI	VITES PRINCIPALES	4
2.1	Indi	CATEURS MEDICAUX	4
2.2	Acc	ORD TRANSACTIONNEL PORTANT SUR LES CSB	
2.3		JET PORTANT SUR LA DEFINITION DE DOTATIONS EN PERSONNEL EN FONCTION DES	_
2.4	LIFICA I I⊒V∕Ω	IONS REQUISES	ว 5
2.5		DIFICATION DE L'OPAS	
2.6		INTERNET DE LA CT - HTTP://WWW.CT-PLAISIR.CH	
2.7		MATION PLEX	
2.8		TEMENT DES DONNEES PLAISIR®	
2.9 2.1		RAICHISSEMENT ET FORMATION COMPLEMENTAIRE DES EVALUATRICES/TEURS	
3.		POSITION DE LA CT ET SEANCES	
4.		CLUSION	
5.		XES9	
		LISTE DES MEMBRES DE LA CT A FIN 201910	
		RESUME SYNTHETIQUE DES ANALYSES 2019	
ANN	NEXE 3:	VUE D'ENSEMBLE DES RESULTATS INTERCANTONAUX	2
FIGU	IRES		
Figure	:1:	Évolution du nombre de lits par 1000 habitants de 65 ans ou plus— sans les établissements pour traitements psychosociaux ni les institutions pour handicapés — Cantons utilisant l'outil d'évaluation PLAISIR® et ensemble de la Suisse	2
Figure	2:	Evolution de la proportion des résidents classés dans les catégories « capacité très limitée ou nulle » pour les principaux indicateurs de déficit, de 1999 à 2019	3
Figure	3:	Évolution des minutes de soins nettes quotidiennes requises conformément à l'OPAS (moyennes avec CSB*), de 1998 à 2019	3
Figure	4:	Évolution de la proportion de résidents attribués aux diverses classes OPAS selon leur temps de soins, avec CSB*, de 2000 à 201914	
Figure	5:	Distribution des résidents, selon leur sexe et leur classe d'âge à l'admission en établissement –cantons utilisant l'outil PLAISIR®- octobre 201910	
Figure	6:	Proportion des résidents, selon leur sexe et leur classe d'âge à l'admission en établissement –cantons utilisant l'outil PLAISIR®- octobre 201910	6
Figure	27:	Répartition des résidents par mission d'établissement et par canton – octobre 20191	
Figure	8:	Poids des différentes missions d'établissement dans chaque canton (selon le nombre de résidents concernés), données PLAISIR® - octobre 201918	8
Figure	9:	Évolution de la proportion de résidents au plus haut niveau de handicaps et déficiences, au 31 octobre, de 1998 à 201919	
Figure	10:	Evolution de la proportion de résidents dans chaque classe OPAS de 2011 à 20192	1
Figure	11:	Temps moyen de soins requis (sans CSB - minutes) : comparaison inter cantonale et variation annuelle	3
Figure	2 12 :	Durée nette quotidienne moyenne de soins requis (avec CSB) par catégorie de soins, dès 19982	
Figure	13:	Heures de soins et nombre quotidien moyen de poste de travail requis par résident2	7

TABLEAUX

Tableau 1 :	Nombre de formations effectuées par canton en 2019
Tableau 2 :	Nombre d'évaluations et de réévaluations réalisées du 1.11.2018 au 31.10 2019, par canton
Tableau 3:	Proportion des résidents réévalués présentant un changement de leur temps de soins quotidien OPAS (sans CSB), entre deux années14
Tableau 4:	Nombre de résidents, âge moyen, âge à l'admission, durée de séjour, % de femmes, par canton entre 1998 et 201915
Tableau 5 :	Proportion de résidents au plus haut niveau de handicaps et déficiences, état au 31.10.19
Tableau 6 :	Distribution des résidents selon leur classe OPAS (définie par le temps de soins requis, avec CSB), par canton, octobre 201920
Tableau 7 :	Temps moyen de soins requis par résident, dotation en personnel et classifications, ensemble des établissements, 201922
Tableau 8 :	Minutes de soins brutes requises (avec CSB) en moyenne par jour par les résidents, au 31 octobre 201924
Tableau 9 :	Heures de soins nettes, productives, travaillées et rémunérées requises en moyenne par résident, par jour ou par année, par canton en 201926
Tableau 10 :	Nombre de lits reconnus, nombre de lits pour 1000 habitants (sans les établissements pour traitements psychosociaux et sans les institutions pour handicapés) – Octobre 2019
Tableau 11 :	Nombre de résidents évalués avec la méthode PLAISIR® par classe d'âge, part de la population évaluée et taux d'occupations des lits au 31 octobre 2019 (Sans les établissements pour traitements psychosociaux ni les institutions pour handicapés)29

1. Introduction

Le présent rapport porte sur les activités principales de la CT PLAISIR au cours de l'année 2019.

2. Activités principales

2.1 Indicateurs médicaux

L'introduction des indicateurs médicaux dans les EMS initialement prévue au 1er janvier 2019 a été retardée par un recours introduit en 2018 contre le règlement idoine de l'OFS par des entreprises informatiques produisant des programmes de gestion des soins. Or le règlement stipulait que les indicateurs sont transmis à l'Office fédéral de la statistique par les producteurs d'outils informatiques mesurant la charge en soins des résidents. Cela impliquait une limitation aux outils BESA, RAI-Q-Sys et PLEX/PLAISIR d'EROS. Ce recours empêchait la publication officielle du règlement.

Pour permettre aux utilisateurs des outils de mesurer la charge en soins PLEX/PLAISIR et de relever les indicateurs dans de bonnes conditions, la rédaction d'un module de saisie était indispensable. Il était aussi impératif d'avoir une version définitive du règlement de l'OFS pour en définir le contenu de manière fiable. La publication de ce règlement était aussi nécessaire aux cantons pour leur permettre d'engager les frais de cette programmation.

Dès la publication du règlement le 04.03.2019, mandat a été donné à EROS de développer le module de saisie et son fonctionnement a pu être testé en septembre 2019. Après quelques corrections et validations, le module de saisie IQM a été distribué aux EMS le 25.11.2019.

Il était dès lors possible de commencer les saisies. Toutefois, la CT a estimé impraticable la fourniture de données 2019 complètes, ce qui aurait nécessité des saisies rétractives dans un délai très court. Elle en a averti les offices fédéraux et recommandé aux EMS de ne saisir que le mois de décembre, soit 1/12ème de l'année, mais au moins les données IQM d'un résident. La plupart des EMS sont parvenus à fournir au moins un relevé IQM.

Les données ont pu être remises à l'OFS. Leur premier examen montre une bonne qualité d'ensemble de la saisie. Quelques améliorations des données d'identification de certains établissements seront nécessaires en 2020.

Le coût informatique induit par la mise en œuvre du relevé des indicateurs médicaux a été estimé à Fr. 150'000,- et est financé par une majoration temporaire de Fr. 6,- du tarif des évaluations PLAISIR. Les frais initiaux ainsi que certains frais récurrents sont financés par le budget courant de la Commission technique.

2.2 Accord transactionnel portant sur les CSB

L'accord transactionnel conclu au sujet des CSB (communications au sujet du bénéficiaire) entre les cantons et plusieurs assureurs en vigueur dès 2014 a été reconduit en 2019. L'arrêt attendu du Tribunal fédéral est tombé le 5 février 2019, rejetant le recours d'un assureur contre la décision du Tribunal arbitral, et a de fait mis fin à l'accord au 28.02.2019.

L'arrêt du Tribunal fédéral règle de manière définitive la question des CSB. Non seulement le caractère LAMal des CSB est clairement établi, mais aucune violation des principes de transparence, de neutralité des coûts ou d'économicité n'a pu être établi. Le 100% des CSB

minorées telles qu'introduites au 1.1.2011 et prises en compte dans les temps de soins déterminant pour la classification dans les degrés de soins sont ainsi dus par les assurances-maladie.

Par suite, les profils bio-psycho-sociaux ont été adaptés, les minutes de CSB étant intégrées aux minutes de soins.

2.3 Projet portant sur la définition de dotations en personnel en fonction des qualifications requises

Ce projet a été initié avec EROS en fin d'année 2017. Son objectif est de détailler les minutes de soins requises et donc les dotations en personnel en fonction des qualifications requises du personnel. Un groupe de travail spécifique s'est réuni et a pour chaque action de soins déterminé les qualifications adéquates du personnel, selon plusieurs paramètres. Ce projet sera repris en 2020.

2.4 Avenant 10 au contrat-cadre PLAISIR

L'avenant en cours porte sur les années 2019 et 2020. Il a d'ores et déjà été reconduit pour l'année 2021.

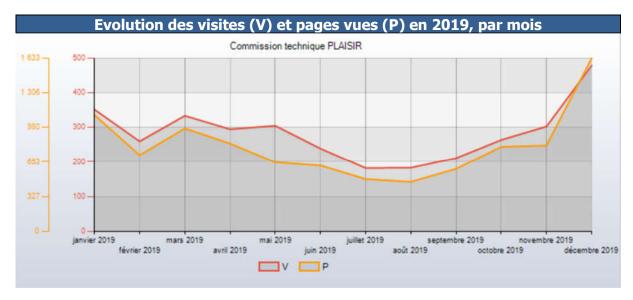
2.5 Modification de l'OPAS

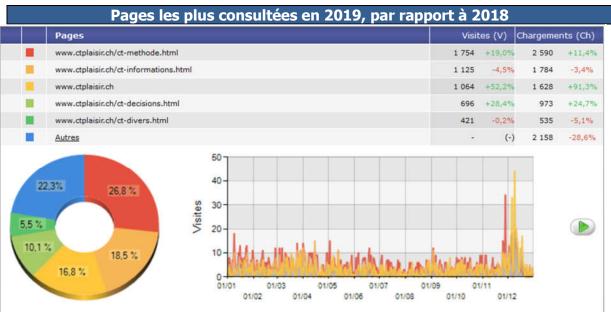
La CT a préparé la mise en œuvre de la révision de l'OPAS au 1.1.2020, portant sur la neutralité des coûts et l'évaluation des soins requis, en révisant notamment les décisions nos 9, 10 et 21. Cette révision impactera de manière importante le système mis en place par une fréquence plus élevée des évaluations, fixée à 9 mois au maximum.

En 2020 et 2021, durant la phase transitoire, la CT suivra de près les travaux relatifs aux critères applicables aux outils d'évaluation des soins dans les EMS.

2.6 Site Internet de la CT - http://www.ct-plaisir.ch

En 2019, le site a eu 3407 visites (V) et 9668 pages vues (P)







2.7 Formation PLEX

100 formations PLEX ont été suivies dans les cantons en 2019.

Canton	Nb de formations En 2019
Vaud	75
Jura	0
Neuchâtel	6
Genève	18
Autres	1
Total	100

2.8 Traitement des données PLAISIR®

Voir le site Internet : http://www.ctplaisir.ch/ct-analyses.html

2.9 Rafraîchissement et formation complémentaire des évaluatrices/teurs

La formation des évaluatrices PLAISIR® se poursuit aux mêmes rythmes que les années précédentes.

Tableau 1 : Nombre de formations effectuées par canton en 2019¹

	Nb d'évaluatrices formées en 2019		Nb de personnes formées entre 1997 et 2018***	Cumul 1997- 2019
Genève	7	0	284	291
Jura	1	0	41	42
Neuchâtel	3	0	207	210
Vaud	12	1	379	391
Autres*	0	0	14	14
Total	23	1	925	948

(Source : Tableaux de bord CT Plaisir)

CT / Novembre 2020

_

Rafraîchissement : formation permanente pour évaluatrices déjà formées – Statistiques basées sur la facturation par l'EROS. L'année comptable commence le 1^{er} décembre et se termine le 30 novembre.

2.10 Révision des décisions de la Commission technique

Les décisions de la CT ont pour but une utilisation cohérente et semblable de l'outil PLAISIR sur tous les sites utilisateurs des quatre cantons.

Hormis l'actualisation en cours d'année de la décision 31 afférente à l'accord transactionnel sur les CSB, afin de tenir compte de l'arrêt du TF du 5.2.19, trois décisions ont été modifiées en fin d'année en lien avec les modifications apportées à l'OPAS au 1.1.2020 ; il s'agit des décisions nos 9, 10 et 21).

3. Composition de la CT et séances

La Commission s'est réunie quatre fois en 2019 en composition plénière.

Mme Alcina Matos Queiros, Responsable du pôle gériatrie, Direction de l'Hébergement et d'accompagnement, BAP, Lausanne a remplacé M. Thierry Wolfrath, parti à la retraite.

4. Conclusion

Au cours de cette année 2019, la CT a rempli son mandat, tout en accompagnant plusieurs dossiers et projets, en particulier la mise en œuvre du relevé des indicateurs qualité dans les EMS utilisateurs de l'outil PLAISIR et l'anticipation des modifications de l'OPAS au 1.1.2020.

Pour la Commission technique intercantonale Yves Grosclaude Président

5. Annexes

Annexe 1: Liste des membres de la CT à fin 2019

Représentants cantonaux :

Mme Sophie Chevrey-Schaller, Responsable des institutions de soins, Service de la santé publique, Delémont

Mr Luca Indelicato, Collaborateur scientifique, Service de la santé publique, Neuchâtel

Mr MAULER Laurent, Chef de secteur EMS, Direction générale de la santé, Genève

Mme Alcina Matos Queiros, Responsable du pôle gériatrie — Direction de l'hébergement et de l'accompagnement, Lausanne

Présidence : Monsieur Yves Grosclaude, Chef de l'office du maintien à domicile et de l'hébergement, Service de la santé publique, Neuchâtel

Experts:

Mr Jean-Marc Guinchard, Secrétaire général de l'Association genevoise des établissements médico-sociaux (AGEMS), Genève, GE

Mme Anne-Laure Repond, Secrétaire générale de la Fédération genevoise des établissements médico-sociaux (FEGEMS), Genève, GE

Mme Isabelle Vaney, Infirmière-cheffe générale de la Résidence Les Cerisiers, Charmoille, JU

Mr François Berret, Directeur, Foyer des Planchettes, Porrentruy, JU

Mr Christophe Challandes, Représentant de l'Association neuchâteloise des institutions privées pour personnes âgées (ANIPPA), EMS Le Petit-Chézard, Chézard, NE

Mme Anne-Pascale Schneider, directrice du Home l'Escale, La Chaux-de-Fonds, NE

Mme Carol Gay, Directrice EMS le Marronnier, Lutry, VD

Mr Stéphane Chevalier, Représentant de l'Association vaudoise d'établissements médicosociaux (AVDEMS), Économiste, Pully, VD

Secrétariat :

Madame Silvia Devidal, Secrétariat de la CT Plaisir, Lausanne

EROS:

Mr Renaud Tilquin, Directeur, EROS, Montréal, Québec

Annexe 2: Résumé synthétique des analyses 2019

Il y avait **13'759 résidents en EMS** dans les cantons de Vaud, Neuchâtel, Jura et Genève au 31 octobre 2019, 71% de femmes et 29% d'hommes.

74% des résidents ont 80 ans ou plus. Les **classes d'âges** 85-89 ans et 90-94 ans sont celles regroupant le plus de résidents (respectivement 23% et 24%).

A leur admission, 50% des résidents ont 85 ans ou plus. Il y a cependant une grande différence entre les sexes, les femmes entrant plus âgées que les hommes.

La moitié des résidents ont une **durée moyenne de séjour** <2 ans. Seuls 10% des résidents ont une durée moyenne de séjour >=7,5 ans (T12).

Les résidents séjournent à 77% dans **un home médicalisé** et à 14% environ dans un home médicalisé spécialisé en géronto-psychiatrie. Les cantons de VD et NE proposent plusieurs types d'établissements (respectivement 5 et 4), contrairement à GE (1 type) et JU (2 types). Dans tous les cantons cependant, les homes médicalisés sont le type d'établissement le plus important par le nombre de résidents accueillis.

Hormis dans les établissements pour traitements psychosociaux, une part très importante des résidents ont une mobilité **physique nulle** (par exemple 36% pour les homes médicalisés) ou restreinte à l'étage. L'**autonomie** très faible (par exemple pour les homes médicalisés 58% de tous les résidents ont une dépendance pour la plupart ou tous les besoins). En ce qui concerne l'**orientation**, les résidents sont surtout concernés par des perturbations modérées ou sévères, sauf dans les homes médicalisés spécialisés en gérontopsychiatrie qui regroupent beaucoup de résidents désorientés (T09).

Dans les homes médicalisés, une corrélation s'observe entre le niveau de mobilité et d'orientation : les résidents avec une mobilité de 6-7 ont également une orientation de 5-6.

En moyenne, 163 **minutes de soins a-b-c-d** sont données aux résidents. Les résidents sont surtout dans la classe 12.

En moyenne, 29% des résidents s'alourdissent entre 2 évaluations au niveau de la **mobilité** physique, 11% s'allègent et 60% restent stables. Des chiffres relativement similaires s'observent pour **l'orientation** (31%-4%-65%) (T14).

Un alourdissement de **classe** s'observe dans plus de la moitié des cas entre 2 évaluations (55%), 15% s'allègent et 31% restent stables. Par contre, une analyse plus fine par minute de soins requises et non de classe montre un alourdissement plus important puisque 72% ont besoin de davantage de minutes de soins et 28% s'allègent (T14-T15).

L'hygiène et la mobilisation sont les domaines demandant le plus de minutes de soins.

Evolution

Entre 1999 et 2019, le nombre de résidents est passé de 11'517 à 13'579 (+18%).

L'évolution depuis près de 20 ans montre clairement un alourdissement des soins donnés aux résidents, tant au niveau de la mobilité que de l'orientation. Les minutes de soins nettes requises par résident sont également passées de 119 minutes à 171 minutes par jour. Cela est directement lié au vieillissement des résidents et à l'admission de résidents présentant des déficiences plus sévères à leur arrivée dans les institutions.

Alors que s'améliorent le vécu occupationnelle, le comportement et l'indépendance pour les activités de la vie quotidienne (dès 2007); la mobilité, l'intégration sociale et l'état cognitif se péjorent régulièrement.

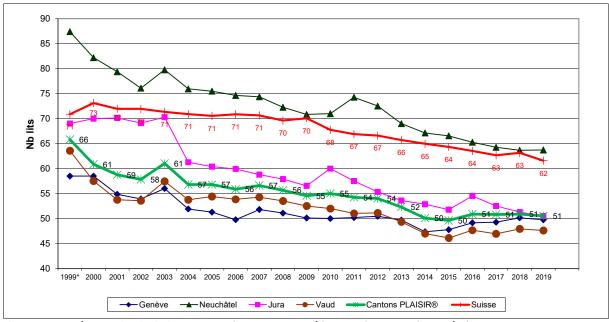
Enfin, le nombre d'équivalent plein temps par résident augmente dans le temps, de même que les heures de soins nets par jour.

Annexe 3: Vue d'ensemble des résultats intercantonaux

Tableau 2 : Nombre d'évaluations et de réévaluations réalisées du 1.11.2018 au 31.10 2019, par canton

Canton	Nb de lits autorisés en 2019 (différence par rapport à 2018)		NB d'établissements participants en 2019 (différence par rapport à 2018)		Nb d'évaluations effectuées en 2019		% d'évaluations par rapport au nb de lits	
Genève	4 078	(-3)	54	(0)	3 2	299	80,9%	
Jura	774	(0)	13	(0)	68	688 88,9%		,9%
Neuchâtel	2 322	(0)	59	(0)	1 7	1 752 75,5		,5%
Vaud	7 170	(104)	158	(0)	5 867		81	,8%
			-					
Tous	14 344	(101)	284 (0) 11 606		11 606		81	,9%

Évolution du nombre de lits par 1000 habitants de 65 ans ou plus— sans les établissements pour traitements psychosociaux ni les institutions pour handicapés – Cantons utilisant l'outil d'évaluation PLAISIR® et ensemble de la Suisse



Sources : Données PLAISIR®, OFS, statistique des institutions médico-sociales et population résidente permanente

Le nombre de lits d'EMS par habitant tend à baisser depuis 1999. Alors que ce taux est proche de la moyenne suisse à Neuchâtel, il est nettement inférieur dans les trois autres cantons. Cette différence contribue à expliquer la charge en soins plus élevée des cantons qui utilisent l'outil d'évaluation PLAISIR®.

Les données suisses 2019 ne sont pas encore disponibles.

115% 100,0% 99,5% %9'66 %9'66 %6'66 %6'66 %6,66 %6'66 100% 100% % de l'ensemble des résidents 85% Mobilité 70% Orientation Autonomie 55% 53,2% 51,9% 52,7% 51,0% 51,9% 51,1% 40% 2003 2004 2005 2000 2001 2002 2006 2008 2009 2010 2012 2013 2015 2016 2017 2018 2019 2007 2014 2011 Oct. S S Oct. Oct. Oct. Oct. Oct. Oct. St. oct. Sct. Année

Figure 2 : Evolution de la proportion des résidents classés dans les catégories « capacité très limitée ou nulle » pour les principaux indicateurs de déficit, de 1999 à 2019

Exemple d'interprétation : En 2019, 61,3% des résidents ont une capacité d'orientation très limitée ou nulle.

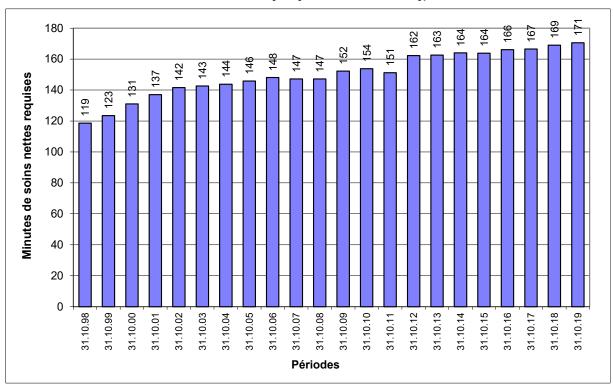


Figure 3 : Évolution des minutes de soins nettes quotidiennes requises conformément à l'OPAS (moyennes avec CSB*), de 1998 à 2019

Remarque : Intégration des CSB en 2011; à noter que l'AOS finance les soins par tranche de 20 minutes et ne participe pas au financement des tranches de temps de soins supérieurs à 240 minutes par jour; ces temps de soins sont inclus dans les moyennes présentées.

^{*} CSB: temps de communication au sujet du bénéficiaire Exemple d'interprétation: En 2019, les résidents avaient besoin en moyenne de 171 minutes de soins nettes (OPAS A+B+C+CSB)

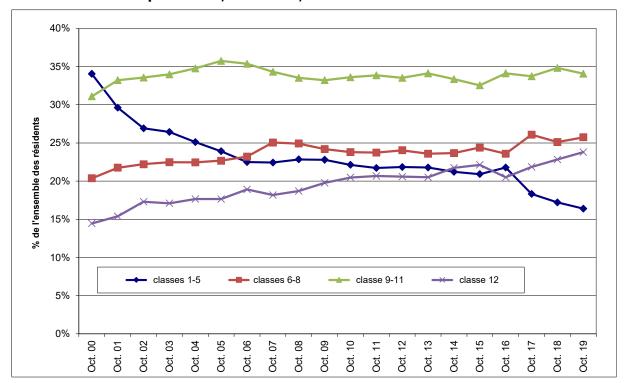


Figure 4 : Évolution de la proportion de résidents attribués aux diverses classes OPAS selon leur temps de soins, avec CSB*, de 2000 à 2019

^{*} CSB: temps de communication au sujet du bénéficiaire Exemple d'interprétation: En 2019 presque 24% des résidents sont dans les classes OPAS 12.

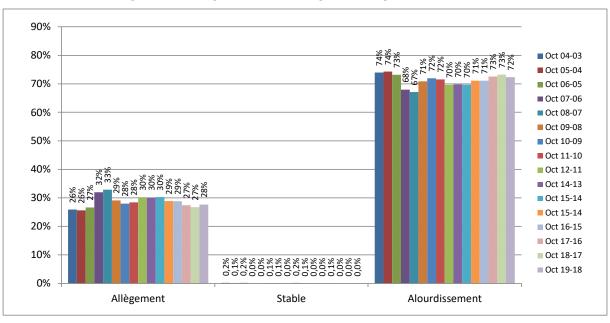


Tableau 3: Proportion des résidents réévalués présentant un changement de leur temps de soins quotidien OPAS (sans CSB), entre deux années

Uniquement les résidents REEVALUES présents dans la base de données lors de deux périodes consécutives (Source : EROS)

Afin que la comparaison soit pertinente sur toutes les périodes les différences de temps ont été calculées sans CSB (introduits en 2011).

Exemple d'interprétation : 72% des résidents ayant été réévalués entre 2018 et 2019 ont une augmentation de leur temps de soins quotidien OPAS (sans CSB) alors que 26% ont une diminution de leur charge en soins. Conformément aux principes de l'outil d'évaluation PLAISIR®, très peu de résidents stables sont réévalués.

Tableau 4: Nombre de résidents, âge moyen, âge à l'admission, durée de séjour, % de femmes, par canton entre 1998 et 2019

Synthèse : ensemble des établissements

Etat au 31.10.2019

Nb. résidents*		Age moyen**	Age moyen à l'adm.**	Durée séjour (ans)	% femmes
GE	3 998	86	83	3,2	72
JU	756	87	83	3,5	73
NE	2 092	83	79	4,1	71
VD	6 733	82	78	3,3	69
Tous	13 579	84	80	3,4	70

Synthèse : Ensemble des cantons selon les années

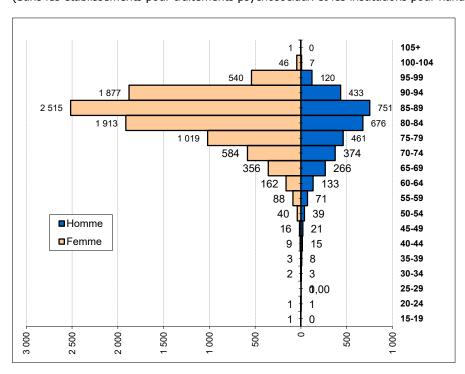
	Nb. résidents*	Age moyen**	Age moyen à l'adm.**	Durée séjour (ans)	% femmes
31.10.1998	12 016	83,5	79,5	3,85	75
31.10.1999	11 606	83	79	3,8	75
31.10.2000	11 655	83	79	3,8	75
31.10.2001	11 578	83	80	3,8	75
31.10.2002	11 330	83	80	3,8	75
31.10.2003	11 361	83	80	3,7	75
31.10.2004	11 409	83	80	3,7	75
31.10.2005	11 577	83	80	3,7	75
31.10.2006	11 626	83,5	79,8	3,7	75
31.10.2007	11 721	83,5	79,9	3,6	75,1
31.10.2008	11 927	83,5	79,9	3,6	75,1
31.10.2009	12 130	83,5	80,0	3,5	74,8
31.10.2010	12 335	83,6	80,1	3,5	74,3
31.10.2011	12 647	83,7	80,2	3,5	73,8
31.10.2012	12 710	83,7	80,2	3,5	73,0
31.10.2013	12 750	83,6	80,1	3,5	73,1
31.10.2014	12 960	83,6	80,1	3,5	73,1
31.10.2015	12 988	83,8	80,4	3,4	72,1
31.10.2016	13 072	84,0	81,0	3,5	72,0
31.10.2017	13 530	84,0	80,0	3,5	71,0
31.10.2018	13 506	84,0	80,0	3,4	71,0
31.10.2019	13 579	84,0	80,0	3,4	70,0

^{*} résidents figurant dans la base de données PLAISIR

Remarques : les évaluations PLAISIR n'intervenant qu'après 3 semaines de séjour au moins dans un EMS, un certain nombre de personnes présentes dans les établissements ne sont pas recensées dans la base de données (courts séjours, décès avant évaluation, etc.)

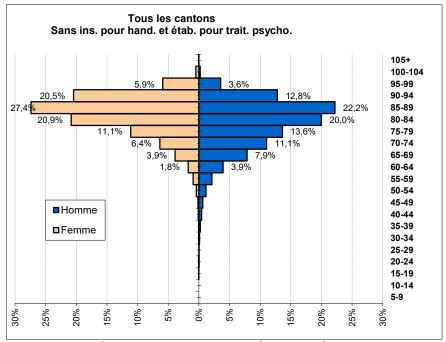
^{**} Jusqu'en octobre 2006, l'âge moyen mentionné ci-dessus est l'âge observé « lors de la dernière évaluation connue », au 31 octobre de l'année présentée. Dès octobre 2007, l'âge est recalculé au 31 octobre de chaque année, même s'il n'y a pas eu de réévaluation. Il correspond donc au plus près de la réalité du moment. *A contrario*, jusqu'en octobre 2006, les résidents non réévalués sont en quelque sorte « rajeunis ».

Figure 5 : Distribution des résidents, selon leur sexe et leur classe d'âge à l'admission en établissement –cantons utilisant l'outil PLAISIR®- octobre 2019 (Sans les établissements pour traitements psychosociaux et les institutions pour handicapés2)



Exemple d'interprétation : 2515 femmes résidents en établissement en 2019 y sont entrées lorsqu'elles avaient entre 85 et 89 ans.

Figure 6 : Proportion des résidents, selon leur sexe et leur classe d'âge à l'admission en établissement —cantons utilisant l'outil PLAISIR®- octobre 2019 (Sans les établissements pour traitements psychosociaux et les institutions pour handicapés)



Exemple d'interprétation : 27,4% des femmes résidents en établissement en 2019 y sont entrées lorsqu'elles avaient entre 85 et 89 ans.

CT / Novembre 2020 16

Ces établissements accueillent une population jeune

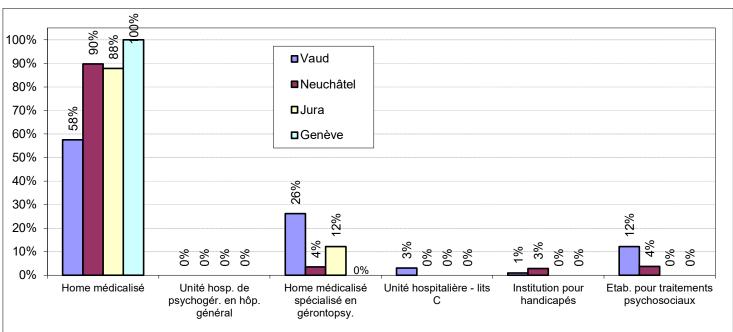


Figure 7 : Répartition des résidents par mission d'établissement et par canton – octobre 2019

Exemple d'interprétation : Les homes médicalisés vaudois accueillent 58 % des résidents recevant des soins de longue durée dans ce canton.

Figure 8 : Poids des différentes missions d'établissement dans chaque canton (selon le nombre de résidents concernés), données PLAISIR® - octobre 2019

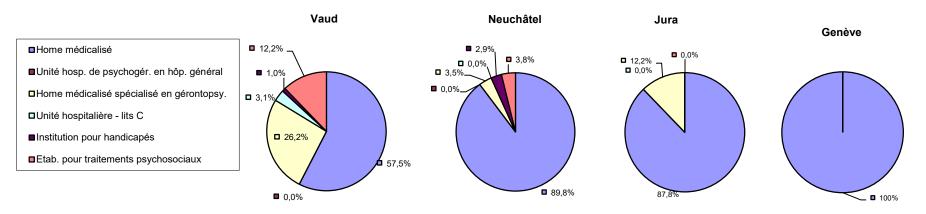


Tableau 5 : Proportion de résidents au plus haut niveau de handicaps et déficiences, état au 31.10.19

	Handicaps et déficiences (% résidents au niveau 3 ou 4)											
	Indépendance pour les actes de la vie Vécu Intégration											
	Mobilité	quotidienne	occupationnel	sociale	Etat cognitif	Etat affectif	Comportement					
	Niveau 4	Niveau 4	Niveau 4	Niveau 4	Niveau 3	Niveau 3	Niveau 3					
GE	46%	86%	14%	48%	38%	17%	3%					
JU	50%	87%	23%	48%	44%	24%	4%					
NE	38%	80%	11%	40%	30%	12%	2%					
VD	41%	83%	11%	52%	36%	14%	2%					

Légende : Niveau 4 : = handicap total Niveau 3 : = déficience totale

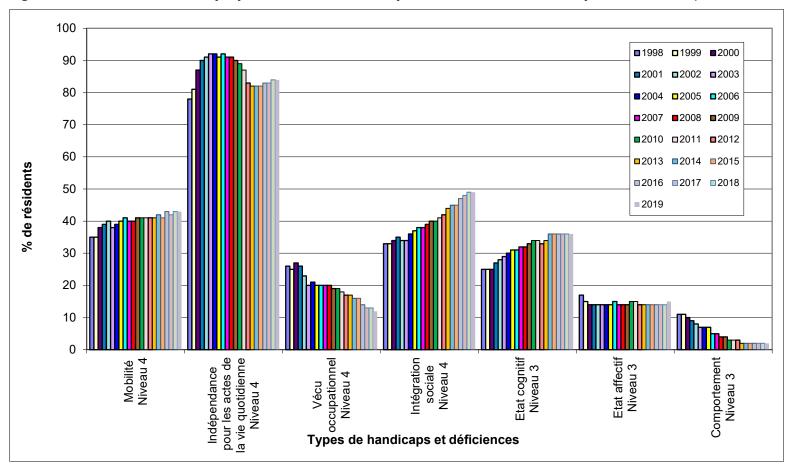


Figure 9 : Évolution de la proportion de résidents au plus haut niveau de handicaps et déficiences, au 31 octobre, de 1998 à 2019

Légende : Niveau 4 : = handicap total Niveau 3 : = déficience totale -

Exemple d'interprétation : En 2019, 43% des résidents ont un handicap total au niveau de leur mobilité

La figure 10 montre l'évolution depuis 1998 des handicaps et déficiences des résidents due à leur vieillissement et à l'admission de résidents présentant des déficiences plus sévères à leur arrivée. Alors que s'améliorent le vécu occupationnelle, le comportement et l'indépendance pour les activités de la vie quotidienne (dès 2007); la mobilité, l'intégration sociale et l'état cognitif se péjorent régulièrement.

Tableau 6: Distribution des résidents selon leur classe OPAS (définie par le temps de soins requis, avec CSB), par canton, octobre 2019

Classe	Gen	Genève Jura		Neuc	hâtel	Vaud		
OPAS	Ν	%	N	%	N	%	N	%
1	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
2	5	0%	0	0%	11	1%	5	0%
3	130	3%	36	5%	93	4%	86	1%
4	292	7%	41	5%	148	7%	336	5%
5	324	8%	46	6%	181	9%	492	7%
6	280	7%	42	6%	177	8%	561	8%
7	311	8%	42	6%	195	9%	638	9%
8	341	9%	56	7%	194	9%	658	10%
9	424	11%	65	9%	191	9%	789	12%
10	467	12%	81	11%	255	12%	849	13%
11	406	10%	86	11%	200	10%	814	12%
12	1018	25%	261	35%	447	21%	1505	22%
Total	3998	100%	756	100%	2092	100%	6733	100%

Les données en rouge clair représentent les deux pourcentages les plus hauts de la colonne.

Exemple d'interprétation : En octobre 2019, 25% des résidents du canton de Genève étaient en classe 12, soit 1018 personnes. Les classes 12 puis 10 sont celles regroupant le plus de résidents.

Remarque : les limites des niveaux OPAS sont les suivantes :

En minutes de soins directs par jour

Niveau	Niveau Limites		Limites
1]0-20]	7]121-140]
2]21-40]	8]141-160]
3]41-60]	9]161-180]
4]61-80]	10]181-200]
5]81-100]	11]201-220]
6]101-120]	12]221

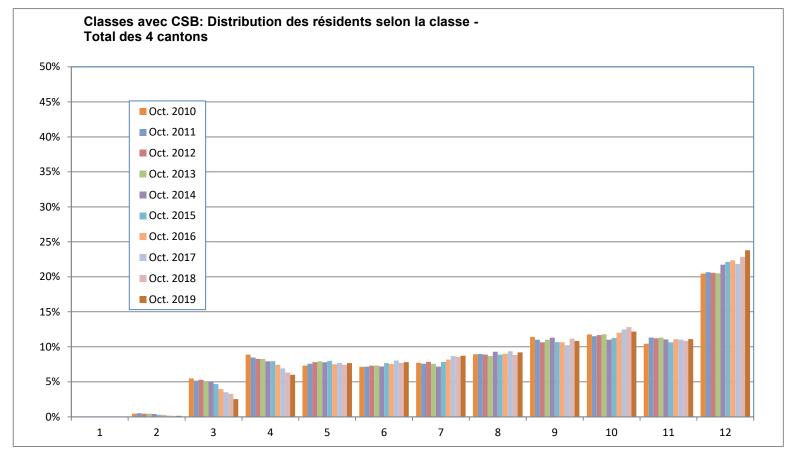


Figure 10 : Evolution de la proportion de résidents dans chaque classe OPAS de 2011 à 2019

Exemple d'interprétation : En octobre 2019, 24% des résidents étaient en classe 12, contre 20% en octobre 2010.

La proportion des niveaux OPAS 2, 3, 4 montrent une tendance à la baisse, les niveaux 5 à 9 semblent plutôt stables. Le niveau 12 augmente nettement depuis 2014.

Tableau 7: Temps moyen de soins requis par résident, dotation en personnel et classifications, ensemble des établissements, 2019

Synthèse : temps moyen de soins requis par résident, dotation en personnel et classifications (ensemble des établissements)

Etat au 31.10.2019

	Poste ETP /	5	Soins infirmi	Classe	Classe		
	rés.	Total	de base	relationels*	techniques	X/8	X/12**
GE	0,73	2,9	1,9	0,5	0,3	6	9
JU	0,71	3,1	2,1	0,5	0,3	6	10
NE	0,66	2,8	1,8	0,5	0,3	6	9
VD	0,67	2,9	1,9	0,6	0,3	6	9

Légende : ETP : Equivalent plein temps - HSN : Heures soins nettes - HSB : Heures soins brutes

Exemple d'interprétation : En 2019, il y avait 0,67 équivalent plein temps par résident dans le canton de Vaud et en moyenne, les résidents étaient en classe OPAS 9.

(Source : EROS) * Y compris CSB depuis 2011 - **Nouvelle classification depuis 2011

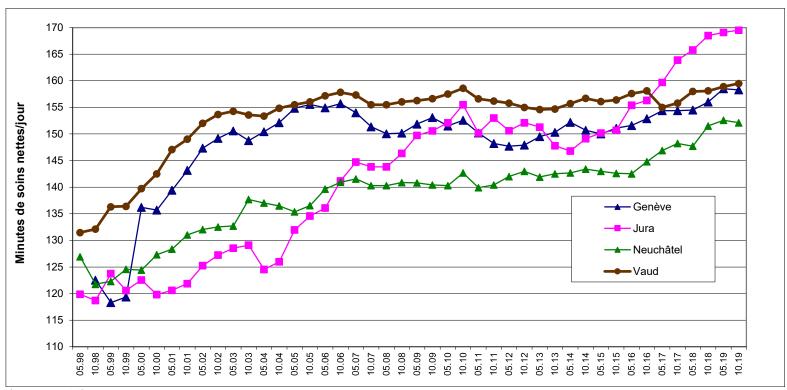


Figure 11: Temps moyen de soins requis (sans CSB - minutes) : comparaison inter cantonale et variation annuelle

(Source : EROS)

Remarque:

La diminution marquée du temps moyen de soins du résident du canton du Jura, entre octobre 2003 et mai 2004, tient au retrait des lits de psychogériatrie de la base de données. **Ces lits ont été réintroduits en mai 2010.** Le pic d'octobre 2003 du canton de Neuchâtel provient d'évaluations expérimentales de résidents psychiatriques, provisoirement intégrées à la base de données et retirées par la suite.

Tableau 8 : Minutes de soins brutes requises (avec CSB) en moyenne par jour par les résidents, au 31 octobre 2019

		Instruct.	Examens et soins b	Soins de base c	Non OPAS d	Total par 24 heures	Classe PLAISIR X/8	Classe OPAS X/12	Nb. rés.
	Min.	39,4	13,5	117,4	3,3	173,6	6	9	3 998
GE		22,7%	7,8%	67,6%	1,9%	100%			
	Min.	39,4	13,7	128,7	5,0	186,8	6	10	756
JU		21,1%	7,3%	68,9%	2,7%	100%			
	Min.	39,6	16,7	107,5	4,3	168,1	6	9	2 092
NE		23,6%	9,9%	64,0%	2,6%	100%			
	Min.	42,5	16,0	113,3	4,5	176,2	6	9	6 733
VD		24,1%	9,1%	64,3%	2,6%	100%			
Tous	Min.	41,0	15,2	114,4	4,1	174,8	6	9	13 579
		23,5%	8,7%	65,4%	2,3%	100%			

Légende : Minutes soins nettes requises : temps requis pour donner les soins directs et indirects au résident

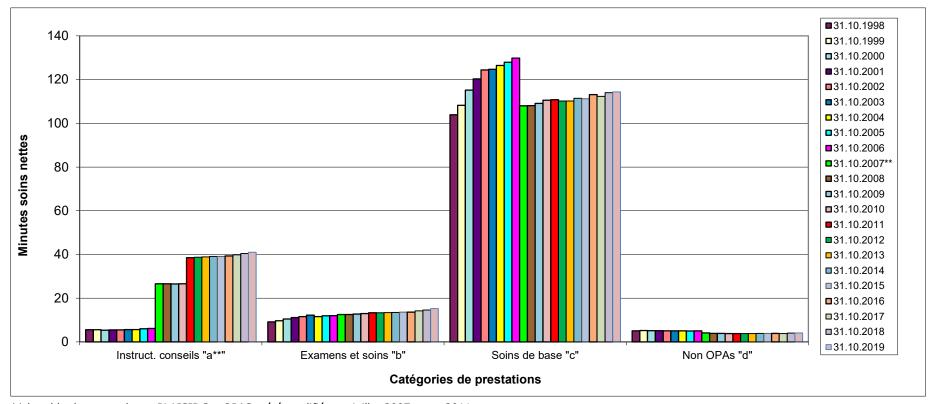


Figure 12 : Durée nette quotidienne moyenne de soins requis (avec CSB) par catégorie de soins, dès 1998

Les temps utilisés dans ce graphique comprennent le temps de communication au sujet du bénéficiaire (CSB). Les temps en vigueur le 31 octobre de chaque année sont subdivisés selon la nature des prestations décrites à l'article 7 de l'ordonnance fédérale OPAS pour l'ensemble des établissements des cantons utilisant l'outil PLAISIR.

L'augmentation progressive du temps de soins consacré aux *Soins de base "c"* est très évidente jusqu'en 2006. La modification de la table de concordance a déplacé certains temps de soins dans la catégorie *Instruction et conseil "a"* en 2007 puis l'introduction des CSB produit un second seuil en 2011. La croissance de la catégorie *Soins de base "c"* commence à s'amortir en 2012 et si l'on corrige pour les effets de seuils, elle se poursuit modérément jusqu'en 2019. C'est aussi le cas des soins techniques (Examen et soins "b"). Cette évolution est cohérente avec une augmentation des besoins des patients admis plus tardivement en EMS.

25

CT / Novembre 2020

^{**} la table de concordance PLAISIR® - OPAS a été modifiée en juillet 2007 et en 2011

Tableau 9 : Heures de soins nettes, productives, travaillées et rémunérées requises en moyenne par résident, par jour ou par année, par canton en 2019

		•	le résident m	oyen		
	(en	semble des éta	ablissements)	(selon art. 7 (JPAS)	
		HSB*	HSP	HST	HSR	Nb. rés.
	par rés.	2,802	3,010	3,190	3,886	
	24 heures	5 861,8	6 296,9	6 673,5	8 129,5	
NE	365 jours	2 139 551	2 298 376	2 435 820	2 967 272	2092
	par rés.	2,893	3,101	3,287	4,003	
	24 heures	11 566,2	12 397,8	13 141,4	16 004,0	
GE	365 jours	4 221 668	4 525 196	4 796 620	5 841 458	3998
	par rés.	2,937	3,146	3,334	4,061	
	24 heures	19 774,8	21 182,0	22 447,8	27 342,7	
VD	365 jours	7 217 810	7 731 437	8 193 455	9 980 090	6733
	par rés.	3,114	3,322	3,521	4,288	
	24 heures	2 354,2	2 511,4	2 661,9	3 241,7	
JU	365 jours	859 277	916 673	971 585	1 183 231	756

Légende : HSN heures-soins nettes : temps requis pour donner les soins directs et indirects au résident

*HSB: HSN+CSB = a+b+c+d - depuis 2011 ETP: Equivalent temps plein

HSP: heures-soins productives: HSN + temps requis pour les activités annexes (24' par résident et par jour)

HST: heures-soins travaillées: HSP + pauses HSR: heures-soins rémunérées: HST + congés statutaires et absences

Remarque: dans ce tableau, le calcul des HSP - HST - HSR est effectué en utilisant des paramètres **identiques pour tous les cantons** (temps de pauses et jours d'absence). Ces paramètres intercantonaux sont définis dans la décision No 8. La variation des HST, HSR et ETP tient donc, d'une part, à la variation de l'intensité de la charge en soins **de la clientèle** et, d'autre part, **aux conditions de travail,** lesquelles ont changé en faveur du personnel en 2003. Les variations ne sont donc pas dues aux caractéristiques cantonales.

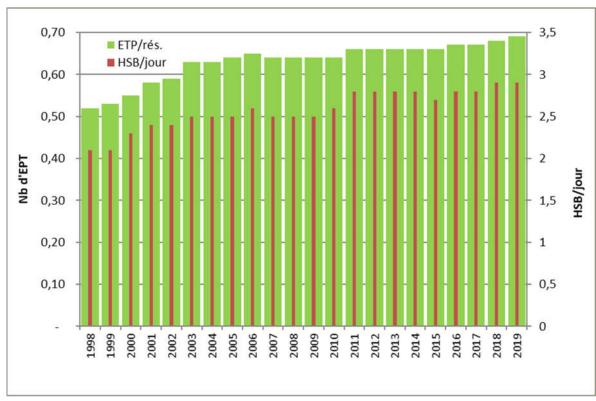


Figure 13 : Heures de soins et nombre quotidien moyen de poste de travail requis par résident

Légende : ETP : Equivalent plein temps

HSB: Heures-soins brutes

Tableau 10: Nombre de lits reconnus, nombre de lits pour 1000 habitants (sans les établissements pour traitements psychosociaux et sans les institutions pour handicapés) — Octobre 2019

2019	Nb de lits reconnus	Nb de lits pour 1000 habitants	Nb de lits pour 1000 habitants de 65ans et plus
Genève	4 078	8,2	49,8
Jura	774	10,5	50,5
Neuchâtel	2 322	13,1	68,9
Vaud	7 170	9,0	54,6
Ensemble	14 344	9,3	54,7

Tableau 11 : Nombre de résidents évalués avec la méthode PLAISIR® par classe d'âge, part de la population évaluée et taux d'occupations des lits au 31 octobre 2019 (Sans les établissements pour traitements psychosociaux ni les institutions pour handicapés)

Source : EROS, Donnée PLAISIR, état au 31 octobre 2018

Source : Selon OFS Population résidente permanente à la fin de l'année 2018

Canton de Genève

Classe d'âge	Genève <= 64	Genève 65-79	Genève 80-89	Genève 90 et +	Genève TOTAL
Nombre de résidents long séjour évalués (1)	122	654	1 660	1 562	3 998
Population résidente permanente (2)	417 523	56 775	20 116	5 066	499 480
Taux d'habitant résidant en institution (%)	0,03%	1,15%	8,25%	30,83%	0,80%
Taux de résidents dans la tranche d'âge (%)	3,1%	16,4%	41,5%	39,1%	100,0%

4 078	Nombre de lits reconnus
98%	Représentativité PLAISIR (%)

Canton de Neuchâtel

Classe d'âge	Neuchâtel <= 64	Neuchâtel 65-79	Neuchâtel 80-89	Neuchâtel 90 et +	Neuchâtel TOTAL
Nombre de résidents long séjour évalués (1)	74	363	801	714	1 952
Population résidente permanente (2)	143 173	23 553	8 067	2 057	176 850
Taux d'habitant résidant en institution (%)	0,05%	1,54%	9,93%	34,71%	1,10%
Taux de résidents dans la tranche d'âge (%)	3,8%	18,6%	41,0%	36,6%	100,0%

Nombre de lits reconnus	2 146
Représentativité PLAISIR (%)	91%

Canton de Jura

Classe d'âge	Jura <= 64	Jura 65-79	Jura 80-89	Jura 90 et +	Jura TOTAL
Nombre de résidents long séjour évalués (1)	11	123	317	305	756
Population résidente permanente (2)	58 087	10 932	3 514	886	73 419
Taux d'habitant résidant en institution (%)	0,02%	1,13%	9,02%	34,42%	1,03%
Taux de résidents dans la tranche d'âge (%)	1,5%	16,3%	41,9%	40,3%	100,0%

Nombre de lits reconnus	774
Représentativité PLAISIR (%)	98%

Canton de Vaud

Classe d'âge	Vaud <= 64	Vaud 65-79	Vaud 80-89	Vaud 90 et +	Vaud TOTAL
Nombre de résidents long séjour évalués (1)	121	1 127	2 345	2 254	5 847
Population résidente permanente (2)	667 745	93 786	30 048	7 566	799 145
Taux d'habitant résidant en institution (%)	0,02%	1,20%	7,80%	29,79%	0,73%
Taux de résidents dans la tranche d'âge (%)	2,1%	19,3%	40,1%	38,5%	100,0%

Nombre de lits reconnus	6257
Représentativité PLAISIR (%)	93%

Canton de Ge-Ju-Ne-Vd

Classe d'âge	Ge-Ju-Ne-Vd <= 65	Ge-Ju-Ne-Vd 66-80	Ge-Ju-Ne-Vd 81-90	Ge-Ju-Ne-Vd 91 et +	Ge-Ju-Ne-Vd TOTAL
Nombre de résidents long séjour évalués (1)	328	2 267	5 123	4 835	12 553
Population résidente permanente (2)	1 286 528	185 046	61 745	15 575	1 548 894
Taux d'habitant résidant en institution (%)	0,03%	1,23%	8,30%	31,04%	0,81%
Taux de résidents dans la tranche d'âge (%)	2,6%	18,1%	40,8%	38,5%	100,0%

13 254	Nombre de lits reconnus
95%	Représentativité PLAISIR (%)